

Mardi 7 mars 2017



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M^{me} GUILLEMARD

(N° 201) — *Loi sur la Journée des animaux d'assistance et de zoothérapie/The Service and Therapy Animal Day Act*

M. KINEW

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (continuité de l'apprentissage)/The Public Schools Amendment Act (Continuity of Learning)*

M^{me} KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

PROPOSITIONS

M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites

2. Attendu :

que le fentanyl est un opioïde narcotique synthétique puissant qui peut se présenter sous forme de comprimés, de poudre ou de liquide;

que les organismes d'application de la loi au Manitoba, au Canada et dans le monde sont confrontés à une nouvelle crise liée aux opioïdes;

que le gouvernement provincial a demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour arrêter l'entrée au pays de substances illicites comme le fentanyl et d'autres opioïdes;

que l'opposition officielle a milité en faveur d'une stratégie inefficace, fragmentée et à court terme plutôt que de collaborer en vue d'une stratégie nationale renforcée;

que le gouvernement provincial s'est engagé à faciliter l'accès à la naloxone, médicament qui permet de sauver des vies;

qu'une intervention nationale est nécessaire pour prévenir la propagation d'opioïdes partout au pays de sorte qu'aucune autre famille ne soit touchée par les effets liés à ces substances illicites,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à appuyer le gouvernement provincial dans son travail et son partenariat continu avec le gouvernement fédéral et les organismes d'application de la loi afin de réduire les effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites comme le fentanyl.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill

(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. ISLEIFSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(97 h 39 min)

(Crédits provisoires)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*

(Période de question — 3 min)

Motion de M. le *ministre* CULLEN

(N^o 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)*

(M. SWAN — 9 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

M^{me} la ministre CLARKE

(N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements)*

M. le ministre PEDERSEN

(N^o 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

M. le ministre FIELDING

(N^o 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le ministre WISHART

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*

M. le ministre FIELDING

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)*

M. le ministre WISHART

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 18) — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act*
